



HAL
open science

Tapu et musée. Conserver et exposer des objets océaniens

Marion Bertin

► **To cite this version:**

Marion Bertin. Tapu et musée. Conserver et exposer des objets océaniens. *Museology and the sacred. Materials for a discussion.*, ICOFOM, 2018. hal-02866554

HAL Id: hal-02866554

<https://hal.science/hal-02866554>

Submitted on 27 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Tapu et musée : conserver et exposer des objets océaniques

Marion Bertin

École du Louvre & Université de La Rochelle – France

« Quand les dieux sont morts, ils entrent dans l'histoire, quand les statues sont mortes, elles entrent dans l'art. Cette botanique de la mort, c'est ce que nous appelons la culture.¹ »

Chris Marker

En Océanie, le sacré tient une place majeure et gouverne l'ordre social d'un grand nombre d'îles. Loin d'être un élément indépendant, le sacré est omniprésent. Malgré la grande diversité des religions et l'impossibilité d'essentialiser le sacré dans les sociétés anciennes du Pacifique, la notion de *tapu*, ou *tabu*, selon les îles et leurs langues, est commune et fondamentale à toutes. Le *tapu* codifie l'accès au sacré par le biais de prescriptions et de prohibitions. Il dicte ainsi les règles de conduite de chacun et permet de maintenir l'ordre cosmologique établi. Si le sacré est omniprésent, tant dans les discours que dans la vie courante, il se manifeste également sous des formes matérielles. Le principe du *tapu* s'étend à ces objets dont la vision et l'usage sont fortement réglementés. Ils font partie prégnante des biens inaliénables, d'après la distinction opérée par Annette Weiner (1992) et Maurice Godelier (1996), patrimoine fondant une société et permettant sa perpétuation.

L'arrivée de colons et de missionnaires européens a modifié cette organisation et entraîné la collecte des objets sacrés. Décontextualisés de leur société et de leur fonction d'origine, intégrés dans les collections publiques dès la création des premiers musées, ces objets sont conservés dans de nombreuses institutions où ils semblent jouir de nos jours d'une place privilégiée, certains ayant atteint le rang suprême de chefs-d'œuvre. En regard d'une « fétichisation de l'objet rituel » (Heinich & Shapiro, 2012, p. 264), quelle muséologie peut-elle être envisagée afin d'en garantir la valeur initiale ? L'étude des objets océaniques conservés dans les musées du monde sera prétexte à l'examen des différentes prérogatives propres au patrimoine sacré concernant à la fois sa conservation, sa gestion et son exposition. L'hétérogénéité des sociétés actuelles du Pacifique, de leur rapport aux religions anciennes et au sacré permettra d'analyser différents cas de figure. Des suggestions de réflexion plutôt que des réponses définitives seront ainsi proposées, dictées par la reconnaissance des droits des minorités culturelles et la prise d'assurance politique des populations.

1. Phrases d'ouverture du court-métrage documentaire *Les Statues meurent aussi*, réalisé en 1953 par Chris Marker, Alain Resnais et Ghislain Cloquet sur un scénario de Chris Marker.

Une large partie des cultes polynésiens, caractérisés par un panthéon précis, a rapidement été décimée par les missionnaires européens. Dès la fin du XVIII^e siècle, missionnaires protestants et catholiques s'installent et entreprennent de convertir Tahiti, Tonga, les îles Marquises, Cook et de la Société (Hooper, 2006). Un « iconoclasme par la collection » (Hooper, 2008, p. 131) intervient, où les objets réunis puis envoyés en Europe servent de preuve à la conversion. Considérés comme des idoles par les missionnaires, ils deviennent des trophées (Thomas, 1991). Les populations locales ne sont pas passives et livrent volontiers leurs anciens objets de culte (Corbey & Weener, 2015). Le changement de religion entraîne la perte du savoir qui n'est que peu documenté par les missionnaires et aujourd'hui mal connu. Au-delà de cette perte immatérielle, en intervient une autre matérielle puisque les composants organiques n'étaient que peu conservés au moment des collectes. L'importance de la mise en œuvre des matériaux et de leur complémentarité, base de l'efficacité des objets, notamment les figures de divinité qui doivent être activées et ne sont que des réceptacles temporaires des dieux, amène donc à penser que les objets de musée sont devenus inertes. Témoignages archéologiques d'une religion disparue, relèvent-ils toujours du patrimoine sacré ? Quelle gestion envisager sans les dénaturer ? Leur valorisation actuelle n'est souvent que formelle et esthétique. Avec les *revival* culturels actuels, à Hawaii notamment, ces questions vont devenir plus pressantes.

À l'inverse, dans d'autres régions, religions et traditions anciennes sont demeurées plus ancrées. En Mélanésie, de nombreuses îles sont organisées autour de sociétés secrètes divisées en grades et où religion et pouvoir sont intimement liés. Les objets provenant de ce milieu ne sauraient être vus ni connus par des personnes non-initiées. C'est également le cas en Australie où le secret et l'accès progressif à la connaissance structurent la spiritualité aborigène. C'est donc aller à l'encontre des missions du musée, voué à faire connaître et exposer ses collections (Derlon & Jeudy-Ballini, 2001/2002). Leur conservation pose à la fois la question de leur monstration à un large public, mais également leur gestion par les équipes de musées, extérieures à ce champ d'initiation. La conservation même de certains objets, détruits à la fin des rituels, pose parfois question.

Selon les îles et leur poids politique, des revendications appuyées sur une affirmation d'identité culturelle ont pu mener à la création de protocoles de gestion spécialisés. C'est le cas des *tjurunga*, ou *churinga*, pierres ou bois gravés sacrés en Australie devant rester invisibles et ne pouvant être manipulés que par des hommes initiés. Certains musées, tels que le Pitt Rivers Museum d'Oxford ou le Museen Joest – Rautenstrauch de Cologne, ont ainsi adopté des mesures empêchant la vision des objets même en réserves, un conditionnement particulier et leur maniement seulement par du personnel masculin. Cette décision peut être soumise à débat, les membres du musée n'étant pas initiés. Les *churinga* restent exposés dans d'autres musées, mais leur mise en espace traduit leur dissimulation rituelle ; ainsi en est-il de la nouvelle muséographie du musée d'ethnographie de Neuchâtel où ils ne sont visibles qu'à travers une petite

fenêtre dans une vitrine opaque. Les Māori de Nouvelle-Zélande ont également repris le droit de parole sur leurs objets sacrés. Ils interviennent en collaboration dans plusieurs établissements pour en définir le discours, comme au muséum de Rouen en France. Le droit à l'image et sa diffusion sont un enjeu important dans la gestion des collections et deviennent de plus en plus centraux. Les Māori ont fait interdire la prise de photographies dans les musées de Nouvelle-Zélande, les objets conservant leur efficacité par-delà l'enregistrement de leur image. Grâce à leur proximité, les musées australiens, dont la National Gallery of Australia de Canberra, ont également entamé un dialogue avec les communautés du Pacifique leur permettant de prévisualiser les expositions et la manière dont leurs objets ont été montrés. Des cérémonies peuvent également avoir lieu en amont du vernissage pour lever les *tapu* et diminuer la puissance des objets. Ce type de collaboration a fait naître la notion d'« objets-ambassadeurs », notamment pour les Māori et les Kanak, destinés à représenter les cultures hors de leurs lieux d'origine.

Toutes les populations du Pacifique n'interviennent pas dans la conservation des objets de musée. Leur caractère rituel et secret est néanmoins pris en compte et donné à voir par des modalités distinctes d'exposition. Un jeu entre caché et montré est communément employé, à l'exemple des pierres à magie du Vanuatu, utilisées pour la pousse des taros et faisant partie des objets les plus sacrés et secrets de l'archipel, installées au musée du quai Branly – Jacques Chirac à Paris dans une alcôve sombre en retrait des autres vitrines du parcours permanent. L'exposition *Sépik. Arts de Papouasie-Nouvelle-Guinée*, présentée au Martin-Gropius-Bau de Berlin puis au musée du quai Branly – Jacques Chirac en 2015, adoptait une stratégie similaire afin de mettre en valeur les strates de savoirs découvertes successivement par les membres des sociétés gradées et, de fait, par les ethnologues dans leurs recherches. Le parcours matérialisait cet accès restreint aux connaissances et les objets les plus *tapu* n'étaient visibles que dans la dernière salle avec la mention de leur caractère inaccessible aux non-initiés.

Un dernier type d'objets, qui n'est pas indépendant des autres mais pose d'autres questions d'ordre éthique, doit encore être examiné : l'importance des ancêtres, commune à une large partie des îles du Pacifique, est manifestée par des productions incorporant des restes humains. Présents dans les collections muséales, ils sont plus que tout autre objet au cœur des demandes des communautés d'origine. Le rapatriement des restes humains *māori* a été demandé par la Nouvelle-Zélande en 1992 (Peltier & Mélandri, 2012). Un large ensemble de musées mondiaux ont ainsi rendu leurs *toi moko*, têtes tatouées *māori*, parfois à l'encontre de la règle d'inaliénabilité des collections publiques comme en France où leur retour en totalité a été effectué en 2012. En plus du retour matériel, une politique a été menée afin de limiter leur visibilité, interdisant la diffusion de photographies sur internet et dans les publications. Les bases de données en ligne des collections muséales ont également retiré leurs reproductions photographiques. Ces mesures ont été étendues pour les restes humains d'autres îles, ce qui a été fait par le musée du quai Branly – Jacques Chirac à

Paris ou le British Museum de Londres. Le Metropolitan Museum de New York a mis en place un entre-deux en ne permettant pas aux images disponibles en ligne d'être agrandies et observées en détails. Enfin, tous les restes humains ne sont pas unanimement demandés par les communautés : leur puissance effraie certaines populations, à l'instar du Vanuatu où les *rambaramp*, mannequins funéraires réalisés après le décès des chefs, ne sont pas demandés.

Le développement d'une déontologie muséale propre aux objets sacrés océaniques est en cours et croît à mesure que les voix des populations locales prennent une portée internationale. Une dichotomie peut apparaître selon la considération du sacré dans les musées, partagés entre multi-culturalité et laïcité (Pagani, 2014). C'est la légitimité de parole et de décision qui est en jeu, en parallèle de la propriété tant matérielle qu'immatérielle des objets sacrés. Un effort de collaboration et une plus grande réciprocité avec les communautés doivent encore être menés afin que la notion d'« objets-ambassadeurs » prenne totalement sens et qu'un plus grand respect soit accordé aux différentes formes de sacré.

Bibliographie

- Corbey, R. H. A, Weener, F. K. (2015). Collecting while converting: missionaries and ethnographic. *Journal of Art Historiography*, 12.
Page consultée le 19 mai 2018 à partir de : <<https://arthistoriography.files.wordpress.com/2015/06/corbey-weener.pdf>>.
- Derlon, B., Jeudy-Ballini, M. (2001/2002). Le culte muséal de l'objet sacré. *Gradhiva*, 30/31, 203-211.
- Godelier, M. (1996). *L'Énigme du don*. Paris : Fayard.
- Heinich, N. (dir.), Schapiro, R. (dir.) (2012). *De L'artification, enquêtes sur le passage à l'art*. Paris : Éditions de l'École du hautes-études en sciences sociales.
- Hooper, S. (2008). La collecte comme iconoclasme. La London Missionary Society en Polynésie. *Gradhiva*, 7, 121-133.
- Hooper, S. (2006). *Pacific Encounters. Art & Divinity in Polynesia 1760-1860*. Londres : British Museum Press.
- Pagani, C. (2014). *Politiques de reconnaissance dans les musées d'ethnographie et des cultures au XXI^e siècle*. Paris et Milan : thèse en philosophie, Paris-Est-Créteil et Università degli studio di Milano.
- Peltier P., Mélandri, M. (2012). Chronologie concernant les têtes tatouées et momifiées māori ou toi moko (aussi connues sous le terme de moko mokai). *Le Journal de la Société des Océanistes*, 134, 28-30.

- Thomas, N. (1991). *Entangled Objects. Exchange, Material Culture, and Colonialism in the Pacific*. London & Cambridge : Harvard University Press.
- Weiner, A. (1992), *Inalienable Possessions. The Paradox of keeping-while-giving*, Berkeley & Los Angeles, University of California Press.